



L'Echo des Copons

Publication officielle de votre commune/265

Givrins, septembre 2025

PEDAGOGIE, BIODIVERSITE, PARTAGE...

Une journée en forêt avec les classes de l'école de Givrins !



Les 4 classes de l'école de Givrins ont pu profiter d'une magnifique sortie aux alentours du refuge forestier de notre commune, le 19 juin dernier.

Quatre activités ont été proposées aux quelques 76 élèves :

- En partenariat avec deux animateurs du PAJU, les classes de 1-2P ont approfondi leur connaissance et perception des 5 sens, celles de 3-4P ont été à la recherche des traces laissées par la faune habitant la forêt, particulièrement les écureuils ;



- Les collaborateurs du Groupement Forestier La Colline ont quant à eux amené les enfants dans leur environnement de travail afin de leur présenter une exploitation forestière, les défis auxquels elle est confrontée, les sensibiliser à l'évolution climatique et ses conséquences. Les élèves ont pu planter des charmes, des érables et des chênes. Adultes, ils seront les témoins de leur développement et participeront ainsi à la transmission de leur apprentissage et observations aux générations suivantes.



À midi, un moment convivial a été partagé, après avoir fait griller les quelques 150 cervelas autour du brasero.

Cette journée fut une belle réussite, tant d'un point de vue pédagogique, que de celui d'une collaboration entre différents acteurs publics et la jeune génération.

La Municipalité remercie chaleureusement tous les intervenants qui ont partagé avec passion leurs connaissances.

CHANGEMENT AU SEIN DE LA MUNICIPALITE

M. Cyrille Grosjean a souhaité quitter la Municipalité pour profiter d'une retraite bien méritée. Il a quitté son mandat le 31 juillet 2025, après 9 ans en charge du dicastère des routes, de la voirie, de l'éclairage public, des espaces publics et du cimetière. L'ensemble de la Municipalité le remercie chaleureusement pour son engagement et le temps consacré au service de la collectivité, et lui adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle étape de vie.

La proximité avec les prochaines élections municipales de 2026 permet à la Municipalité de terminer la législature 2021 – 2026 à 6 membres sans devoir organiser d'élection complémentaire.

Dans l'intervalle, le dicastère de M. Grosjean sera assumé par son suppléant, M. Blumenstein, que nous remercions vivement pour son engagement.

LEGISLATURE 2026 - 2031

Renouvellement des autorités – Elections communales du 8 mars 2026

Notre commune se prépare à élire une nouvelle Municipalité (7 membres) et un nouveau Conseil communal (45 membres) lors des élections du **dimanche 8 mars 2026**.

À cette occasion, la Syndique Regula Zellweger, la Municipale Nathalie Vez-Raymond, ainsi que les Municipaux Cédric Nardone et André Dinbergs annoncent leur volonté de se représenter. Ils souhaitent continuer à s'engager pour notre commune et à mettre leur expérience au service de la population.

Et vous, êtes-vous intéressé-e par la vie de la commune ? Avez-vous envie de participer activement à son développement ? Mettez vos idées, votre énergie et vos compétences au service de la collectivité !

Pourquoi ne pas vous porter candidat-e au Conseil communal ou à la Municipalité ?

Les membres actuels sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous expliquer concrètement ce que signifie un mandat communal : ses responsabilités, son engagement, et le rôle que vous pourriez y jouer.

Est éligible toute personne de 18 ans révolus, suisse et domicilié-e dans la commune. Les personnes de nationalité étrangère peuvent aussi être élues aux conditions suivantes : bénéficier d'un permis de séjour en Suisse depuis 10 ans, résider dans le canton de Vaud depuis 3 ans, avoir 18 ans révolus.

8 mars 2026 : 1^{er} tour Dépôt des dossiers de candidature du 5 au 12 janvier 2026 à 12h au plus tard

29 mars 2026 : 2^{ème} tour Dépôt des dossiers de candidature le 10 mars 2026 à 12h au plus tard

CONSEIL COMMUNAL

Décisions de la dernière séance du mercredi 18 juin 2025

Préavis 38/2025	Relatif aux comptes 2024	➔ Approuvé
Préavis 38/2025	Relatif à la réduction du nombre de Conseillers municipaux et Conseillères municipales de 7 à 5 dès la législature 2026 – 2031	➔ Refusé
Préavis 40/2025	Relatif à la reconduction du Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN)	➔ Approuvé

ADMINISTRATION COMMUNALE

Du nouveau au sein du personnel...

Après quelques mois de transition, la Municipalité est heureuse de vous annoncer que l'équipe de l'administration communale est à nouveau au complet !

- **Depuis le 1er juillet 2025**, Mme **Cristel Hänggeli** a rejoint l'administration en tant qu'**aide-boursière**, aux côtés de Mme Laure Mertens. Rigoureuse, méthodique et toujours de bonne humeur, elle s'est rapidement intégrée au sein de notre petite équipe.
- **À partir du 1er septembre 2025**, Mme **Gloria Telep** est venue compléter l'équipe en prenant en charge, entre autre, le **secrétariat de la police des constructions**. Organisée, débrouillarde et pétillante, elle apporte déjà une belle énergie et de précieuses compétences à notre administration.



Nous leur souhaitons à toutes les deux **la bienvenue** et **vous remercions de leur réserver le meilleur accueil** lors de votre prochaine visite à l'administration !

*De gauche à droite : M. Alexandre **Good**, Mme Laure **Mertens**, Mme Magali **Rey**, Mme Gloria **Telep** et Mme Cristel **Hänggeli**.*

... et des services numériques !

Après de longs mois de travail, la Municipalité a le plaisir de vous informer que l'administration communale a modernisé ses services numériques !

- **Nouveau site internet et guichet virtuel**

La Commune de Givrins dispose désormais d'un nouveau site internet, plus clair, plus complet et mieux adapté à vos besoins. Vous y trouverez également un guichet virtuel, vous permettant d'effectuer certaines démarches administratives en ligne, rapidement et facilement.

- **Nouveau service : e-déménagement**

Dans les prochaines semaines, il sera possible d'utiliser l'outil en ligne e-déménagement.

Ce service, proposé en collaboration avec les autorités cantonales, vous permet de déclarer en ligne un déménagement depuis ou vers une commune vaudoise, ainsi que les changements d'adresse à l'intérieur du village.

Grâce à cette plateforme sécurisée, vous pouvez transmettre toutes les informations nécessaires à la Commune sans avoir à vous rendre physiquement au guichet, à condition d'avoir un compte SuisseID ou SwissID.

C'est une solution simple, rapide et disponible 24h/24.

- **Paiement par TWINT au guichet**

Pour encore plus de praticité, il est désormais possible de payer par TWINT lors de vos passages au guichet communal.

PROMOTIONS 2025

La Municipalité tient à adresser **ses plus vives félicitations** aux jeunes Givrinois-es qui ont obtenus leur diplôme de fin d'études lors des promotions qui se sont déroulées le vendredi 20 juin dernier à Genolier. Ils achèvent donc leur scolarité obligatoire et nous leur souhaitons **plein succès** dans la suite de leur parcours.



LE POSTE MOBILE – LA GENDARMERIE A VOTRE PORTE

MARDI 23 septembre 2025 – Le matin – Poste mobile 1



postmobile1.gdm@vd.ch
079 220 24 72

Lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés. La **présence régulière** du poste mobile avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal renforce la sécurité publique. **Offrir** aux citoyens sur tout le territoire cantonal les services d'un poste de Gendarmerie comme la prise d'une plainte, l'annonce d'une perte de documents officiels, des conseils de prévention, etc.

postemobile2.gdm@vd.ch
079 808 50 18

REGION DE NYON

Testez les transports publics avec l'AG ou le demi-tarif découverte !

Le demi-tarif découverte est valable 2 mois dans toute la Suisse au prix de CHF 33 pour les adultes et CHF 19 pour les jeunes jusqu'à 25 ans. Téléchargez le bon sur la page internet ci-dessous et présentez-le jusqu'au 26 octobre 2025 dans un guichet des transports publics. Cette offre est promue par les communes via Région de Nyon, en partenariat avec les transporteurs.

L'AG découverte est valable 1 mois dans toute la Suisse au prix de CHF 355 pour les adultes et CHF 260 pour les jeunes. Téléchargez le bon sur la page internet ci-dessous et présentez-le jusqu'au 26 octobre 2025 dans un guichet des transports publics. Cette offre est promue par les communes via Région de Nyon, en partenariat avec les transporteurs.

www.regiondenyon.ch/abo-decouverte

SDIS NYON-DÔLE - RECRUTEMENT

Le recrutement est organisé une fois par an, le 1er jeudi du mois de novembre.

Chaque personne de plus de 18 ans révolus, en bonne santé peut-être candidat-e pour rejoindre le SDIS Nyon Dôle. Un premier contact pour participer à une séance d'information aura lieu le jeudi 6 novembre 2025 à 19h30 dans les quatre casernes du SDIS Nyon-Dôle. Vous devez habiter sur une des 18 communes du SDIS et c'est votre lieu d'habitation qui définira la caserne de service.

S'il est prêt à s'engager et réussi les tests d'entrée, le candidat participera au cursus de formation cantonale de base du sapeur-pompier (FB01) de 2 jours. Au terme de ces 2 journées de formation la recrue suivra 7 modules, répartis sur une année, d'école de formation sur les missions de base du soldat du feu. Cette année est suivie par les futurs sapeurs-pompiers des structures DAP et DPS.

Au terme de la 1ère année de formation, le sapeur-pompier intègre les structures DAP des différentes casernes du SDIS.

Une école de niveau 2 instruit ensuite les membres du centre régional (site de Nyon) aux missions spécifiques comme le DCH, pionnier et chimique. Bien d'autres spécialisations peuvent être proposées en fonction de la motivation et du temps disponible, comme porteur ARI, chauffeur, pilote bateau, etc.

Par la suite, le sapeur-pompier pourra intégrer un groupe de garde du week-end et/ou un groupe de première intervention. Un membre du SDIS Nyon-Dôle est automatiquement engagé dans un programme de formation

continue qui couvre tout un ensemble d'exercices en interne mais également de formation cantonale.



Motivé-e, intéressé-e, curieux-euse ?
recrutement@sdis-nyon-dole.ch
Plus d'information sur www.118-info.ch

SADEC SA

Quelques informations utiles

Looping : le guide du tri

Looping est une nouvelle application gratuite avec pour objectif de faciliter le tri des déchets en s'appuyant sur des outils de reconnaissance d'objets via l'intelligence artificielle.

Il suffit de prendre en photo l'objet dont on souhaite se débarrasser et Looping vous indiquera comment le trier ou lui donner une seconde vie.

www.cosedec.ch/looping



Ecomanif : location de vaisselle réutilisable et matériel de tri pour événements

Ecomanif est un acteur de l'économie circulaire qui propose une solution de location-lavage de vaisselle réutilisable pour les manifestations, les entreprises et les particuliers notamment.

Leur but est d'offrir une alternative aux contenants à usage unique pour éviter la production inutile de déchets, dans une optique de durabilité.

Pour ce faire, SADEC SA soutient communes, organisateurs et habitants **en subventionnant** la vaisselle réutilisable d'Ecomanif (location, emprunt ou achat).



Rte de Champ-Colin 20 – 1260 Nyon
info@ecomanif.ch / www.ecomanif.ch
Tél. 022 552 25 15



PAROISSE REFORMEE

Un bonheur arrive rarement seul...



La paroisse de Genolier-Givrins-Duillier-Trélex a la joie d'accueillir deux nouveaux pasteurs, **Hermann Vienna** (ci-contre) qui œuvre déjà parmi nous depuis mai et **Sylvain Stauffer** (ci-après) qui habitera dès septembre la cure de Genolier avec sa femme Catherine.

Dans le livre de Saint-Exupéry, le petit prince dit au renard :

« - Qu'est-ce que signifie "apprivoiser" ?

- C'est une chose trop oubliée, dit le renard. Ça signifie "créer des liens..." »

Créer des liens, c'est justement l'un des sens d'une paroisse.

Créer des liens avec les autres tout d'abord, habitants, gens de passage, jeunes et moins jeunes, femmes, hommes. Les nouveaux ministres souhaitent proposer des activités qui favorisent les rencontres, le partage et la joie comme des pique-niques, des sorties ou des activités créatives.



Créer des liens avec Dieu aussi. Les pasteurs proposeront donc également des temps où les uns et les autres pourront se poser ensemble des questions de sens et se tourner vers cette Force qui est au cœur de notre vie. Des occasions déjà existantes sont les cultes, visites, mariages, baptêmes, services funèbres, et un groupe d'enfants de 6 à 10 ans (il y a encore de la place, contact 021 331 57 57 ou hermann.vienna@eerv.ch - renseignements pour les autres âges aussi).

Après des années en paroisse respectivement à Lausanne et dans le Gros-de-Vaud, Hermann et Sylvain se réjouissent de découvrir notre région et de vous rencontrer.



ILLUMINATION DU SAPIN

Dimanche 30 novembre 2025 dès 16h30

Rendez-vous avec le Père-Noël, à 16h30, au Stand de tir

(à l'intersection de la route du Stand et du chemin des Epinettes)

Amenez vos lanternes pour animer le cortège qui conduira petits et grands au cœur du village !

Cette année encore, nous aurons la chance d'être accompagnés par l'Echo du Bois Rond, groupe de Cor des Alpes !

Renseignements auprès de Regula Zellweger
Tél. 079/821.52.72 – r.zellweger@givrins.ch

Cette manifestation sera annulée en cas de fortes intempéries

REPAIR CAFÉ

GIVRINS

15 NOVEMBRE 2025

11H-16H

Salle du Casino

INFOS PRATIQUES

Sur inscription: n.vez-raymond@givrins.ch

jusqu'au 13 novembre 2025

Objets pris en compte:

Petits appareils (foehns, aspirateurs, grille-pains, mixeurs, brosses à dent, radios, lampes...)

Textiles (vêtements, sacs, maroquinerie...)

Matériel de sport (vélos, skis...)

Autre: reliure, jouets, petits objets en bois

ATTENTION: Pas de machines à café ni matériel informatique.

AVEC LE SOUTIEN DE:



LE POUVOIR
D'AGIR

L'association des
consommateur·rice·s

Reconnaître le scarabée japonais (*Popillia japonica*) organisme de quarantaine

Une menace pour les cultures, les forêts et les espaces verts

Classé comme organisme de quarantaine (organisme nuisible particulièrement dangereux aux végétaux), le scarabée japonais peut causer d'importants dégâts aux plantes cultivées, sauvages et ornementales : **tout soupçon de sa présence sur le territoire doit être signalé au plus vite.**

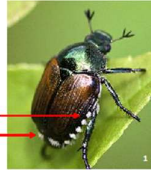


Comment le reconnaître :

1 Sa taille (environ 1 cm) :
plus petit qu'une pièce de 5 centimes !



2 Ses couleurs :
- tête et thorax vert métallique
- dos (élytres) couleur cuivre



3 Abdomen :
- 5 petites touffes de poils blancs de chaque côté
- 2 plus grosses touffes à l'extrémité

Que faire en cas de suspicion :

- Capturer l'insecte et l'enfermer dans un bocal.
 - Attention aux confusions possibles : comparer s'il ne s'agit pas d'une espèce proche (voir au verso).
 - Si le doute persiste, placer l'insecte au congélateur au moins 2 heures.
 - Prendre plusieurs photos de l'insecte mort (côtés et dos).
- A: Faire votre annonce sur votre portable:
- B: Faire votre annonce à l'aide du formulaire en ligne sur la page de l'inspectorat: DGA/ Inspectorat/ Popillia

Reconnaître le scarabée japonais : confusions possibles

STOP	OK	OK	OK
Scarabée japonais <i>Popillia japonica</i>	Hanneton horticole <i>Phylloperla horticola</i>	Cétoine dorée <i>Cetonia aurata</i>	Hanneton commun <i>Melolontha melolontha</i>
COULEURS ET ASPECT			
tête et thorax vert métallique 	mêmes couleurs même brillance 	corps entier vert métallique 	élytres brunes et recouvertes de poils
élytres cuivrées brillantes	corps plus longiforme	stries blanches sur les élytres	abdomen terminé en pointe
DIMENSIONS			
taille : ~ 1 cm 	taille similaire (1 cm) 	près du double (1.5 - 2 cm) 	près du triple (2 - 3 cm)
PRÉSENCE ET RÉPARTITION DES POILS			
2 grosses touffes de poils blancs à l'extrémité 	poils sur tout le corps (élytres, thorax) 	touffes de poils sur le côté uniquement 	poils blancs courts disposés en triangle sur les côtés

Crédits images :

© 1. Christian Schmelzer, Agroscope

© 2. Canton Tessin, Service phytosanitaire

© 3. Thomas Shahar, Oregon Department of Agriculture

Remerciements :

Service phytosanitaire du Canton de Berne pour mise à disposition de sa fiche «Merklblatt-Popillia-japonica-Schreibergarten»

© 4. Lech Borowiec, University of Wrocław

© 5. www.ukbeetles.co.uk

© 6-10. Marguerite Charlot, INRAE

Plus d'informations sur cet organisme à la rubrique « Scarabée japonais » sur : www.vd.ch/inspectorat-phyto



FENÊTRES DE L'AVENT



La magie de Noël envahit notre village tout au long du mois de décembre. Individuellement, en famille, avec les voisins, par quartier, accueillez les Copons pour partager un verre, une soupe ou invitez tout simplement les villageois à admirer vos décorations.

Nous nous réjouissons de vous retrouver, de partager ces instants et de consolider les liens qui se tissent entre les habitants de notre beau village !

N'hésitez pas à vous inscrire, pour le jour de votre choix, auprès de Mme Regula Zellweger, Syndique, au 079 821 52 72 ou par mail à r.zellweger@givrins.ch

RAPPEL CONCERNANT LA COLLECTE DU PET/VERRE

Afin de garantir la tranquillité de tous, nous vous rappelons que le dépôt du verre usagé et du PET est **strictement interdit** le soir à partir de 20h00, en semaine, et toute la journée les dimanches et les jours fériés.

NAISSANCES

Bienvenue à :

- Nell **Amant**
Né le 3 mars
- Maïna **Pittet**
Née le 5 avril

DECES

Chaleureuses pensées aux familles et amis de :

- Walter **Jerch**
Décédé le 1^{er} juin
- Fred **Piderit**
Décédé le 23 juin
- Liliane **Spichiger**
Décédée le 21 juillet
- John **Von Wartburg**
Décédé le 4 août



Greffe Municipale - Route de la Bellangère 6 - 1271 Givrins
Tél. 022/369.90.20
Courriel : greffe@givrins.ch
Site internet communal : www.givrins.ch